

## APPEL A CANDIDATURE POUR LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉCOLE DE LA 2<sup>E</sup> CHANCE DU BAS RHIN

Conformément :

**A l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.**

Le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance N° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

L'Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance du Bas-Rhin organise un appel à candidature pour les prestations pédagogiques mises en œuvre au profit de ses stagiaires.

### **1/ Objet de l'appel à candidature**

L'E2C est un dispositif de formation alternée innovant à destination des jeunes de 16 à 25 ans. Cofinancée par la Région, l'Etat, la Ville et le FSE, elle accueille plus de 100 jeunes par an en entrées et sorties hebdomadaires.

Les contenus de formation dispensés par son équipe permanente recouvrent les champs du travail sur le projet professionnel, de la remise à niveau et de l'acquisition des gestes métiers.

En complément de ces contenus de formation, l'E2C souhaite mettre en place la prestation suivante :

#### **- Animation d'ateliers d'informatique**

Cette prestation s'inscrit dans une opération cofinancée par le FSE. Sa gestion doit répondre aux obligations fixées par les règlements sur les fonds européens 1083/2006 et 1828/2006, et notamment l'obligation de publicité et la tenue de feuilles d'émergence.

Cette prestation doit également se dérouler conformément aux normes qualités QUALIOPI.

### **2/ Compétences attendues :**

-Une expérience de plusieurs années auprès d'un public de jeunes de 16 à 25 ans issus des quartiers de la politique de la ville est appréciée.

-Les candidats devront fournir des références (actions menées dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région Alsace, ou du Plan Départemental d'Insertion du Conseil Général, ou sur mandat de la DIRECCTE,....).

### **3 / Prestation attendue :**

Contenu de l'intervention :

- ✓ Animation de séances d'informatique
- ✓ Evaluation des compétences des stagiaires dans l'utilisation des outils numériques
- ✓ Restitution des compétences travaillées à l'équipe pédagogique

Durée des séances : 3,5h

Nombre de séances prévues : 1 séance par semaine sur 40 semaines (fermeture en août et à Noël)

### **4 / Objectifs auxquels cette prestation doit répondre :**

- ✓ Apprendre à se repérer dans l'univers numérique
- ✓ Utiliser les fonctionnalités des outils numériques pour communiquer
- ✓ Utiliser le numérique dans ses pratiques de la vie courante
- ✓ Gérer son identité numérique
- ✓ Découvrir et utiliser des logiciels spécifiques

### **5/ Modalités de dépôt des candidatures**

Les propositions sont à déposer auprès de l'Ecole de la Deuxième Chance du Bas Rhin, L'Atelier 21 rue Livio - 67100 Strasbourg, **pour le 16/12/2024.**

Elles devront détailler la proposition pédagogique, les modalités d'organisation, les supports de restitution, les compétences pédagogiques (détaillées dans un CV) mobilisées, les moyens mis à disposition, les agréments obtenus, et l'expérience des candidats auprès d'un public de jeunes de 16 à 25 ans. Un devis détaillant le coût unitaire de la prestation sera joint à la proposition.

### **6/ Publicité :**

- diffusion via le site de l'Ecole de la Deuxième Chance [www.e2c67.org](http://www.e2c67.org)